



© Nicolas, Déjean, LNE

## 9. La Guette brûlée

### Etat des lieux

Le site de la **Guette brûlée** est une exploitation agricole située à l'est du bourg de Tigy, en limite communale. L'exploitation est majoritairement constituée de prairies de fauche et de pâtures à chevaux. La partie sud du site indique une légère influence humide. Ces milieux possèdent une faune et une flore variées. Quelques haies bocagères composées de feuillus enrichissent le paysage et participent à la diversité de milieu présent.

### Patrimoine naturel remarquable

**Faune** : trois espèces d'oiseaux remarquables ont été recensées sur ce site : le **Héron garde-bœufs** listé comme « vulnérable » et qui vient se nourrir sur le site, ainsi que l'**Alouette des champs** et la **Linotte mélodieuse** toutes deux « quasi menacées » au niveau régional. Le Héron garde-bœufs profite des mouvements du bétail pour se nourrir d'insectes et de petits invertébrés qui s'envolent sous leurs pas. Les alouettes et les linottes sont spécialistes des milieux agricoles. Elles sont en régression du fait de l'intensification des pratiques agricoles, de l'usage de produits phytosanitaires et de la fragmentation des habitats.

**Flore** : une seule espèce végétale remarquable a été observée lors de l'inventaire, le **Vulpin roux**, référencé comme « rare » dans le département. Malgré une diversité floristique faible, la présence de boisements et de haies bocagères est un point positif. Lorsqu'ils sont en bon état, ces milieux sont de véritables corridors écologiques permettant le déplacement, le repos, l'alimentation et la reproduction de nombreuses espèces (mammifères, oiseaux, insectes pollinisateurs...).

### Menaces potentielles

Une pression de pâturage trop élevée pourrait engendrer un tassement du sol et une diminution de la diversité d'espèces. Le choix de la période de fauche est décisif pour de nombreuses espèces d'oiseaux qui profitent des hautes herbes pour établir leurs nids (alouettes...)

L'arrachage des haies ainsi que leur dégradation fragilise les sols (érosion), augmente le ruissellement, augmente l'exposition des cultures au vent... Ce sont de véritables atouts face au dérèglement climatique.

L'absence de pratiques intensives au sein de l'exploitation permet de favoriser certaines espèces d'oiseaux et d'insectes. Un changement de pratiques (engrais, phytosanitaires chimiques) serait très néfaste pour la diversité d'espèces.

Le développement du Cerisier tardif, espèce invasive, pourrait à terme constituer une menace.

### Quelques chiffres

Type : Prairie

Superficie : 26,16 ha

Intérêt écologique : Moyen

Nombre d'espèces patrimoniales :

- Flore : 1
- Faune : 3

Nombre d'espèces invasives : 1

Etat de conservation :



Héron garde-bœufs

© Wikimedia commons



Alouette des champs

© Wikimedia commons



Linotte mélodieuse

© Wikimedia commons

## Guette brûlée LOCALISATION DES ESPECES REMARQUABLES

Espèces remarquables

### Oiseaux

- Alouette des champs
- Héron garde-boeufs
- Linotte mélodieuse

### Flore

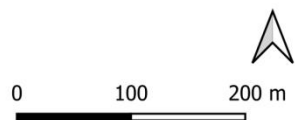
- ▲ Vulpin roux

### Espèces invasives

- ▼ Cerisier tardif

### Limite administrative

- Site Tigy
- Limite tigy



## Enjeux du site

- ✓ **Maintien des milieux ouverts et conservation des parties humides des prairies**
- ✓ **Préservation et restauration des haies bocagères**

## Objectifs et préconisations de gestion

Objectif 1	Entretien des milieux ouverts
Action 1-1	<p><b>Entretien des prairies par fauche tardive.</b></p> <p>Si le fourrage est récolté, la fauche est à réaliser à partir de la mi-juin. Des bandes de 1m minimum de large sans fauche sont alors à conserver par endroits. Ces zones sont à privilégier dans les secteurs les plus humides (zones généralement moins praticables par les engins agricoles) ou là où des espèces nicheuses ont été observées.</p> <p>Si le foin n'est pas récupéré, la fauche peut être retardée au mois d'octobre. A cette saison, la plupart des espèces ont terminé leur cycle de développement ; l'impact sur la biodiversité est moindre. La fauche est à réaliser en laissant 15 cm de hauteur minimum, et si possible par bandes ou de manière centrifuge afin de laisser la possibilité à la petite faune d'évacuer.</p> <p>En effet, la période de récolte du fourrage (juin) correspond à la phase de nidification et d'envol des jeunes oiseaux. Pour les mammifères, elle correspond également à la période de mise bas et d'élevage des jeunes (chevreuil, lièvre...).</p> <p>La fauche centrifuge ou par bandes est une technique conciliant l'utilisation du matériel agricole avec la préservation des espèces de prairies.</p>
Action 1-2	<p><b>Créer des îlots non fauchés.</b></p> <p>5 à 10 % de la surface peut être concernée. L'emplacement des îlots doit changer chaque année pour qu'ils ne soient pas colonisés par les ligneux (prunelliers, ronces, etc.). Cette action sert à protéger la faune dont les stades de développement se confrontent à la fauche (le calendrier de fauche ne peut pas convenir à toutes les espèces).</p> <p>L'intérêt de ces îlots est renforcé s'ils sont situés à proximité de haies, ou encore de lisières forestières.</p>
Action 1-3	<p><b>Limiter la vitesse du tracteur</b>, au moins pour le passage sur les dernières bandes de fauche afin de laisser la possibilité à la petite faune de s'échapper et trouver refuge dans les îlots non fauchés</p>
Action 1-4	<p><b>Proscrire l'utilisation de produits phytosanitaires d'origine chimique</b> et l'utilisation d'engrais. Cet apport de nutriments déstructure le sol et appauvrit la faune et de flore.</p>
Action 1-5	<p><b>En cas de traitements antiparasitaires du bétail.</b></p> <p>Entre mars et août, l'activité des insectes est au plus fort. Afin de permettre leur développement et d'assurer une ressource alimentaire suffisante à leur prédateur (oiseaux, petits mammifères...), <b>veiller à traiter le bétail entre septembre et février uniquement</b>. Pour plus d'information, se rapprocher de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) ou se rapprocher de l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE).</p>

<b>Objectif 2</b>	<b>Préserver les prairies humides</b>
Action 2-1	<b>Conserver les parties humides présentes au sein des prairies.</b> Réaliser une fauche tardive à partir de mi-septembre. De nombreuses espèces de flore intéressantes pourraient s’y développer spontanément. Éviter toute circulation de véhicules ou d’engins dans les parties humides.
<b>Objectif 3</b>	<b>Préserver et restaurer les haies bocagères</b>
Action 3-1	<p><b>Préserver les haies</b> et éviter au maximum leur destruction, arrachage, dégradation.</p> <p>Les haies peuvent être protégées réglementairement de plusieurs manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Classement en « Espace Boisé Classé » (EBC) dans le PLU (article L113-1 du Code de l’Urbanisme</li> <li>- Classement en « Eléments du paysage » dans le PLU pour des motifs d’ordre culturel, historique ou écologique (articles L-151-19 et L151-23 du Code de l’urbanisme)</li> <li>- Protection de linéaires boisés, haies et plantations d’alignement, existants ou à créer (article L126-3 du Code rural) par le préfet sur demande du propriétaire et sur des haies ayant un intérêt pour les continuités écologiques et identifiés comme telles par la commission communale d’aménagement foncier (article L123-8)</li> </ul> <p>Ces classements n’empêchent pas la coupe des arbres en cas de danger (article R421-23-2).</p> <p>Les haies présentent un intérêt pour l’exploitant ainsi que pour la faune sauvage. Elles permettent, entre autres, l’infiltration des eaux de pluie dans le sol ainsi que la protection du bétail face au froid et au vent. Les haies sont favorables à la faune sauvage en offrant le gîte et le couvert à de nombreuses espèces telles que les mammifères (micromammifères, mustélidés...), insectes et oiseaux (Pie-grièche écorcheur, fauvettes, Linotte mélodieuse, bruants, rapaces (dont la Chevêche d’Athéna). Par exemple, les faucons et les buses s’en servent comme perchoir et les utilisent pour la chasse et, en cas d’arbres élevés, pour l’installation de leur nid.</p>
Action 2-2	<p><b>Entretien des haies bordant les voiries</b> afin de ne pas gêner les usagers tout en conservant leur utilité et leur aspect esthétique. L’entretien pourra se faire tous les trois ans entre septembre et février (hors période de nidification des oiseaux), <b>avec des engins adaptés qui n’éclatent pas les branches.</b></p> <p>L’entretien se fera de façon optimale par <b>une coupe latérale</b>, entre novembre et février, avec un lamier à scies pour les gros branchages (branches de diamètres supérieurs à 4 cm) et avec une barre sécateur sur les plus petits branchages.</p> <p><b>Utiliser de préférence du matériel n’éclatant pas le bois.</b></p> <p>Cette coupe se fera jusqu’à <b>une hauteur de 4,5 m maximum et une largeur de 1,5 m au minimum</b>, idéalement jusqu’à 3 m, sera conservée à un mètre du sol. Ceci sera réalisé sur les deux faces de la haie pour ne pas la déséquilibrer.</p>

Action 2-3	<p>En cas d'arbres morts ou mourants, et si la régénération naturelle n'est pas optimale, <b>des arbres peuvent être plantés en remplacement.</b></p> <p>On s'appuiera sur des essences locales et adaptées aux conditions de climat et de sol de la région. Dans ce cas, les essences à privilégier sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pour les arbres de haut-jet (10 % du linéaire) : le Charme, le Chêne sessile, le Châtaigner, le Merisier, Sorbier des oiseleurs, Alisier torminal, Tilleul à petites feuilles</li><li>- Pour les grands arbustes et petits arbres (20 à 30 % du linéaire) : l'Erable champêtre, le Poirier sauvage, le Noisetier, l'Orme champêtre (plants résistants à la graphiose)</li><li>- Pour les petits arbustes (60 % du linéaire) : l'Aubépine, le Néflier commun, le Chèvrefeuille des bois, le Pommier sauvage, Fusain d'Europe, Cornouiller sanguin, Sureau noir, Viorne obier, l'Églantier.</li></ul> <p>La haie peut être complétée par des lianes comme le Chèvrefeuille des bois et la Clématite des haies. Un paillage peut être envisagé afin de réduire l'évaporation de l'eau et la concurrence par les plantes sauvages pendant les premières années.</p>
---------------	---